

Image not found or type unknown



Héritage et partage de bien paternel

Par **Benjamin**, le **26/03/2011** à **03:12**

Bonjour, mon père a un terrain de 400m² que le notaire a évalué pour la somme de 52200,00 € à partager pour 6 personnes. Le terrain est divisé en deux dont deux par parcelle. Je veux savoir si ces moi qui a le droit de payer mes autres frères et sœurs qui n'ont pas de part